

Protocole de sécurité pour les physiothérapeutes prodiguant des soins

Dû à la rapide propagation du COVID-19, la Société Haïtienne de Physiothérapie (SoHaPh) a jugé bon d'élaborer un protocole sur les mesures à observer, les précautions à prendre et les équipements de protection individuelle à utiliser dans le but d'assurer la sécurité sanitaire des physiothérapeutes selon les normes établies dans différents pays et les lignes directrices publiées par L'Organisation Mondiale de la Santé et le Ministère de la Santé Publique et de la Population pour les professionnels de la santé.

Plan

1. Recommandations Générales

- Accueil du patient
- Pendant la consultation
- Après la consultation

2. Consignes pour les physiothérapeutes et techniciens en réadaptation.

3. Pause et repas

4. Principes de nettoyage et de désinfection

- Principes généraux de nettoyage et de désinfection
- Lavage de vêtements
- Procédure de nettoyage et de désinfection entre les usagers
- Procédure de nettoyage et de désinfection durant les heures d'ouvertures
- Procédure de nettoyage et de désinfection la salle de physiothérapie à la fin de la journée

5. Prise en charge patients ambulatoires

- Critères d'exclusion
- Critères d'inclusion

6. Prise en charge des patients hospitalisés

7. Prise en charge des patients à domicile

- Facteurs à tenir en compte

8. Liste d'équipements de protection individuelle

9. Dans quel ordre enfiler et enlever les équipement de protection individuelle

1. Recommandations générales à la salle de réception, avant et à la fin du traitement et au moment de la prise en charge

➤ *Accueil du patient*

La personne chargée de l'accueil doit:

- Porter un masque, et des gants si elle côtoie les patients à moins de 1.50 mètre;
- S'assurer que l'horaire d'arrivée de la clientèle n'amène pas les gens à se rassembler et s'assurer que toutes les personnes dans la salle sont à au moins 1.50 mètre l'une de l'autre.
- Placer les chaises à une distance de 1.50m. Si la salle d'attente n'est pas spacieuse, réduire le nombre de personne par séance. L'arrivée des patients devrait être espacée de 30mns au minimum pour éviter que la salle soit encombrée.
- Demander au patient et à son accompagnant, s'il en a un, de se laver les mains au moins 20 secondes avec un désinfectant à base d'alcool ou avec de l'eau et du savon, dès son arrivé.
- Remettre un masque au patient ou l'inviter à porter son propre masque.
- Diriger aussitôt le patient vers l'espace de traitement, si la salle est libre afin d'éviter qu'il circule d'un endroit à l'autre.

➤ *Pendant la consultation*

Le professionnel de la physiothérapie doit:

- Se laver les mains au moins 20 secondes avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant à base d'alcool avant chaque consultation.
- Inviter le patient à conserver son masque ou son couvre-visage.
- Suivre les consignes suivantes en matière d'équipement de protection individuelle (ÉPI):
- Toujours porter un masque pour procéder aux interventions.
- Porter une blouse ou une sur blouse à manches longues si l'intervention nécessite un contact physique (ex : mobilisation passive, étirements, massage) ou une proximité de moins de deux mètres avec le patient.
- Le physiothérapeute et le technicien en réadaptation doivent toujours porter des bottes chirurgicales dans la salle de physiothérapie au lieu des chaussures.
- Toujours porter des lunettes de protection ou une visière si vous êtes à moins de 2 mètres ou 1.50 mètre de votre patient (port de gants optionnel).
- Pour les traitements réalisés à proximité du visage du patient (ATM, mobilisation ou manipulations cervicales, etc.), privilégier l'utilisation de la visière, en plus du masque, plutôt que les lunettes de protection
- Appliquer les règles pour mettre adéquatement les équipement de protection individuelle.
- Nettoyer les instruments ou tout autre équipement utilisé après chaque traitement ou chaque usager.

Rédigé par : Lic. Naika Paul (Secrétaire Générale)

Avec la participation de : Lic. Nathalie Brisard (Secrétaire Adjointe)

➤ *Après la consultation*

Le professionnel de la physiothérapie doit:

- Le physiothérapeute ou le TR (technicien en réhabilitation) doit se laver les mains et les bras, dans les cas où une blouse à manches courtes est portée, au moins 20 secondes avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant à base d'alcool. Si vous portez des gants, les changer après chaque patient.
- Le physiothérapeute doit changer sa blouse, après chaque traitement nécessairement dans les salles d'hospitalisation et de soins intensifs.
- Changer son masque s'il est mouillé, s'il est entré en contact avec des liquides biologiques (ex. sécrétions nasales, buccales ou pulmonaires) ou si le contact est suspecté.
- Nettoyer sa visière ou ses lunettes de protection ainsi que ses lunettes d'ordonnance, si nécessaire à la fin de la journée de travail.
- Appliquer les règles d'enlèvement des ÉPI.
- S'assurer que les instruments utilisés de la salle de physiothérapie sont nettoyés avec un produit désinfectant de surface avant et après chaque traitement ou évaluation.

2. Consignes pour les physiothérapeutes et techniciens en réadaptation.

- Réduire le nombre de professionnels, en divisant les équipes et les quarts de travail, et réduire la rotation de tâches, s'il y a lieu, ne pas tenir de réunions nécessitant un regroupement physique.
- Eviter de partager des objets (ex : crayons, documents, postes informatiques)
- Installer une affiche à l'entrée de l'établissement avec toutes les informations utiles au client (consignes, règles d'hygiène des mains)
- Demander aux patients de déposer eux-mêmes leur valise ou sac à main ou tout autre objet dans une corbeille ou une boîte à l'extérieur de la salle de physiothérapie.
- Mettre en place une signalisation (ex: marquage au sol) pour établir la mesure de 2 mètres ou de 1.50 m de distanciation physique à la réception, dans la mesure du possible.
- Maintenir le nombre de physiothérapeutes et de techniciens en réhabilitation présents au minimum absolument requis sur place.
- Privilégier de petites équipes stables sur des semaines, voire des mois, pour éviter la multiplication des interactions
- Toujours garder les mêmes groupes de physiothérapeutes et de techniciens en réadaptation, pour le travail en équipe et garder le moins de possible dans ces groupes;
- Éviter les contacts directs au strict nécessaire (ex. : pas de poignées de mains ou accolades).

Rédigé par : Lic. Naika Paul (Secrétaire Générale)

Avec la participation de : Lic. Nathalie Brisard (Secrétaire Adjointe)

- Réorganiser les espaces ou salles de réadaptation et les activités de travail de manière à respecter la distance physique minimale de deux mètres entre les personnes.
- Modifier les méthodes de travail si nécessaire.
- Éviter les réunions en présence et les rassemblements. Privilégier des méthodes alternatives comme la visioconférence, des messages téléphoniques ou vidéo préenregistrés. Si des rencontres sont absolument nécessaires (ex. : pour des enjeux de sécurité) :
- Réduire la fréquence et la durée des réunions en présence au minimum nécessaire dans un espace suffisamment grand pour respecter en tout temps la distance de deux mètres ou un mètre cinquante entre les individus.
- Limiter les sorties et les déplacements du personnel au strict nécessaire.

3. Pauses et repas

- Veiller à ce que les mesures de distanciation physique soient appliquées lors des pauses et des périodes de repas (ex. : éviter les rassemblements).
- Enlever les objets non essentiels (revues, journaux, bibelots) des aires communes.
- S'assurer que les personnel de santé du centre de réadaptation PT et TR ont accès à des salles assez grandes pour qu'il y ait une distance minimale de 2 mètres ou 1.50 m entre chacun d'eux.
- Prévoir des salles supplémentaires au besoin. Si aucune autre salle n'est disponible, modifier les horaires des périodes de repas afin de maintenir un nombre limité de professionnels (petits groupes) dans la salle à manger en tout temps.
- S'assurer que les mêmes petits groupes de professionnels mangent en même temps, dans une même salle, jour après jour. S'ils mangent à l'extérieur de l'établissement, exiger à ce qu'ils respectent la distance minimale d'un mètre ou deux mètres entre chacun d'eux.
- Ne pas partager de la nourriture et des objets (ex. : cigarettes, crayons, cellulaires, monnaie ou billets). En cas de partage d'objets, s'assurer qu'ils sont nettoyés entre les utilisateurs.
- Ne pas échanger tasses, verres, assiettes, ustensiles; il serait préférable de laver la vaisselle à l'eau chaude avec du savon liquide ou une solution d'eau chlorée.

4. Principes généraux de nettoyage et de désinfection.

- Avant d'utiliser la salle de physiothérapie il faut s'assurer qu'elle et tous les matériels soient nettoyés et désinfectés
- Garder libre de tout encombrement les zones centrales pour faciliter le nettoyage.
- Commencer le nettoyage et la désinfection par les zones les plus propres et terminer par les zones les plus souillées.
- Nettoyer et désinfecter immédiatement les surfaces visiblement souillées de sang ou d'autres liquides organiques.

Rédigé par : Lic. Naika Paul (Secrétaire Générale)

Avec la participation de : Lic. Nathalie Brisard (Secrétaire Adjointe)

- Nettoyer les surfaces, tables, lits avec de l'eau et du savon pour éliminer les souillures avant de désinfecter avec la solution d'eau de Javel ou un autre produit désinfectant. Si on utilise un produit qui combine une solution nettoyante et désinfectante, on peut utiliser ce produit pour enlever les souillures et réutiliser ce même produit pour la désinfection.
- Si les surfaces sont déjà propres, vous pouvez appliquer immédiatement le désinfectant.
- S'assurer que le temps de contact avec la surface à désinfecter est respecté selon ce qui est recommandé par le fabricant. Port d'une blouse, masque de procédure, visière et gants en présence de liquide biologique (ex: vomissement) si à moins de 2 mètres de l'utilisateur malade.

➤ ***Lavage des vêtements.***

- Retirer les vêtements de travail, incluant les survêtements (sarrau, etc.), à la fin du quart de travail et les placer dans un sac en tissu ou en plastique lorsque possible, sinon retirer les vêtements de travail dès l'arrivée à la maison. À la maison, déplacer ces sacs vers la laveuse.
- Laver les vêtements portés au travail après chaque journée, il est préférable de les laver séparément des autres vêtements.
- S'assurer d'un séchage adéquat surtout au soleil pour un minimum de deux heures.
- Envisager la possibilité d'avoir des blouses de rechange supplémentaires, pour pouvoir augmenter la fréquence des lavages.

➤ ***Procédure de nettoyage et de désinfection entre les usagers***

- Équipements et matériels utilisés en physiothérapie doivent être nettoyés et si nécessaire désinfectés après chaque patient.
- Tous les appareils d'électrothérapie, mécanothérapie, massothérapie, thermothérapie de proprioception, accessoires de rééducation de la main et autres doivent être nettoyés et désinfectés
- Désinfecter les équipements après chaque utilisation avec une lingette, un essuie-tout ou un linge de nettoyage imbibé de solution désinfectante ou chlorée ex. : stéthoscope, brassard et appareil à TA, thermomètre, saturomètre, ultrason, haltères, ceinturon de sécurité, TENS, EMS, appareils utilisés en massothérapie, accessoires de rééducation de la main, tapis, ballon de Klein, balance pour bébé, jeux pour bébés, enfants, béquilles, déambulateurs, chaises roulante, poulies, espaliers, poids, bandes élastiques, bicyclette, escaliers, les lits, barre parallèle, tabourets de soins, coussins, il est nécessaire de jeter la cire de la paraffine après chaque patient.
- Il serait préférable de suspendre tout traitement d'hydrothérapie si possible et évaluer la nécessité du traitement d'hydrothérapie pour le patient ainsi que les options possible durant cette pandémie vu la complexité de procédés de désinfection à utiliser et pour réduire la transmission des micro-organismes auprès de la clientèle traitée.

Rédigé par : Lic. Naika Paul (Secrétaire Générale)

Avec la participation de : Lic. Nathalie Brisard (Secrétaire Adjointe)

- Désinfecter les surfaces touchées par le patient ou le physiothérapeute entre chaque usager avec une lingette, un essuie-tout ou un linge de nettoyage imbibé de solution désinfectante.

➤ ***Procédure de nettoyage et de désinfection durant les heures d'ouverture***

Procéder à la désinfection des surfaces fréquemment touchées (par exemple : les poignées de porte, les interrupteurs, les thermostats, les chaises, les tables et tout autre mobilier en contact avec la clientèle, les robinets d'eau, les rampes d'escalier, les toilettes, comptoirs, bordures de fenêtres, les écrans tactiles, télévision ou autres matériels informatiques ou audiovisuels si présents), selon l'achalandage de la clinique ou le centre de réadaptation, à une fréquence déterminée (par exemple : chaque deux heures ou deux fois par jour).

➤ ***Procédure de nettoyage et de désinfection de la salle de physiothérapie à la fin de la journée***

- a) Procéder à l'hygiène des mains.
- b) Mettre des gants.
- c) Enlever les sacs à déchets des poubelles.
- d) Nettoyer les surfaces visiblement souillées avant de procéder à la désinfection.
- e) Utiliser des linges de nettoyage imbibés de désinfectant pour les surfaces accessibles : Bureau, clavier d'ordinateur, souris, lampe, téléphone, matériels informatiques ou audiovisuels présents, équipements thérapeutiques, comptoirs, chaises, et tout autre objet en contact avec la clientèle.

Pour les TENS ou autres appareils avec des électrodes après chaque patient il est conseillé de changer d'électrodes ou de les utiliser de manière individuelle, pour les EMS il est nécessaire de nettoyer les électrodes réutilisables après chaque usager.

Jeter les linges si à usage unique. Pour les linges réutilisables, les mettre dans un sac et les laver selon les procédures habituelles. La liste des items à nettoyer et désinfecter n'est pas exhaustive, l'adapter à la réalité de votre clinique.

Rappel : désinfecter toutes les surfaces et les équipements touchés par l'usager ou l'intervenant. (Voir Annexes 1, 2, 3 pour la préparation de l'eau chlorée et savonneuse)

5. Facteurs à prendre en compte pour la prise en charge des patients en ambulatoires

➤ ***Critères d'exclusion pour les patients externes/ambulatoires :***

Le physiothérapeute, le technicien en réhabilitation ou le patient ne doit pas se présenter à la clinique s'il remplit une des conditions suivantes:

Rédigé par : Lic. Naika Paul (Secrétaire Générale)
Avec la participation de : Lic. Nathalie Brisard (Secrétaire Adjointe)

- S'il présente des signes suivants : fièvre, toux, difficultés respiratoires, diarrhée, perte du goût ou de l'odorat, congestion nasale.
- S'il revient d'un voyage de l'extérieur du pays depuis moins de 14 jours.
- S'il a eu un test de dépistage positif au Covid-19 il y moins de 14 jours ou s'il est en attente d'un résultat de dépistage.
- S'il a été en contact étroit avec un cas confirmé ou probable de la COVID-19 depuis moins de 14 jours (sauf, pour le professionnel de la physiothérapie, s'il portait l'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié).
- Patient référé en physiothérapie qui travaille dans le milieu de la santé si le patient travaille dans le milieu de la santé et qu'il a été en contact étroit avec un cas confirmé ou probable de COVID-19 depuis moins de 14 jours. Si le patient ne portait pas l'ÉPI approprié lors de ce contact: même s'il est asymptomatique, il ne devrait pas se présenter en clinique.
- Si le patient est un nouveau-né et présente des signes d'infections par le virus et il doit être isolé des autres nouveaux nés. Il est impératif que les nouveaux nés symptomatiques ou asymptomatiques nés de mère dont le Covid-19 a été confirmé doivent subir un test à environ 24 heures.
- Pour les femmes enceintes, les nouveau-nés, les patients âgés de plus de 50 ans qui présentent des risques tels que maladies cardiovasculaires, patients qui souffrent de maladies respiratoires, patients diabétiques il est préférable pour éviter les risques de contamination et de propagation du virus de réaliser la thérapie à domicile ou proposer au patient la télé réadaptation au cas où il serait obligatoire que le patient se rende au centre de réadaptation.

➤ ***Critères d'inclusion des patients externes en physiothérapie.***

- Donner la priorité, aux patient ambulatoires et aux patients qui bénéficieraient le plus des services de physiothérapie (par exemples ceux qui souffrent de graves problèmes de santé sous-jacents, ceux qui sont le plus à risque de complications liées à des soins retardés ou ceux qui n'ont pas accès à la télé réadaptation.
- Selon L'APTA (American Physical Therapy Association) pour les soins ambulatoires, reporter tous les rendez-vous non essentiels ou déplacer ces rendez-vous par visite téléphonique et réduire les visites à 1/ mois tout en expliquant soigneusement aux patients l'importance de leur protection, de leur entourage et du personnel. Pour les aider, les physiothérapeutes peuvent distribuer des guides d'exercices, brochures ou sur les pages d'exercices physio thérapeutiques telles que Physitrack ou via réseaux sociaux tels que WhatsApp, Facebook s'ils ont accès à un téléphone intelligent, ordinateur et internet.

Rédigé par : Lic. Naika Paul (Secrétaire Générale)

Avec la participation de : Lic. Nathalie Brisard (Secrétaire Adjointe)

- Patients ambulatoires après le dépistage thermique qui ne présentent aucun signe et symptômes. En vertu du code déontologique de l'APTA pour le physiothérapeute il faut tenir compte des facteurs ou informations pertinentes qui peuvent nous aider pour la prise en charge du patient
- Patients âgés de plus de 50 ans qui présentent des risques tels que maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, patients diabétiques et qui doivent à tout prix recevoir des séances de physiothérapie devront se présenter avec une ordonnance ou référence du médecin traitant qui stipule les précautions nécessaires.
- Pour tout nouveau-né référé en physiothérapie qui présente un retard de développement psychomoteur ou tout autre pathologie orthopédique, neurologique ; le physiothérapeute ou technicien en réadaptation devra à tout prix utiliser des équipements de protection et avant l'entrée du patient dans la salle de physiothérapie réaliser le dépistage thermique même si l'enfant est asymptomatique et seul le nouveau-né sera admis dans la salle avec le professionnel, la présence de la mère ou de l'accompagnateur est exclue.

6. Facteurs à prendre en compte pour la prise en charge des patients hospitalisés et en soins intensifs pour éviter la propagation du Covid-19

- a) Les mêmes consignes en matière d'équipement de protection individuelle (EPI) mentionnés ci-dessus. (Blouse, visière, gants, bonnet, bote chirurgicale, masques)
- b) Le parent ou accompagnant doit attendre au dehors de la salle.
- c) Fermeture des séparateurs des lits d'hôpitaux ou l'utilisation d'un paravent.
- d) Nettoyage des équipements (Déambulateur, béquilles, planches pour les transferts de Poids/ Haltères etc...)

7. Mesures à prendre pour les soins à domicile

En Haïti la majorité des physiothérapeutes, techniciens en réadaptation et des patients n'ont pas accès à la télé réadaptation, ainsi il convient avant tout de s'assurer sur la santé du patient et de ceux ou celles avec qui le patient cohabite et prendre en considération certaines mesures :

- Il est strictement interdit qu'il y ait des accompagnateurs lors de la prise en charge seul le patient et le professionnel qui doivent se trouver dans la salle pour éviter toute contamination.
- La salle doit être bien aérée et bien nettoyée, il est conseillé de laisser les fenêtres ouvertes.

- Demander au patient s'il n'a pas été en contact avec quelqu'un atteint du virus ou quiconque qui aurait présenté les signes et symptômes du COVID avant de se rendre à son domicile.
- Être attentif à certains signes d'alerte au moment de la prise en charge, surtout si le patient est âgé ou à risque.
- Commencer par demander au patient de se frictionner les mains au savon, si cela est possible - en profiter pour vérifier la qualité du lavage. – Conserver une distance minimale d'un mètre avec le patient et son entourage.
- Les souliers restent à l'extérieur ou ils doivent être désinfectés avec de l'eau de chlore avant de pénétrer chez le patient.
- Éviter de s'asseoir partout ou dans différentes salles de la maison.
- Éviter de toucher les objets et le mobilier du logement
- Il est impératif que le professionnel contrôle les signes vitaux spécifiquement la température, la fréquence cardiaque et la saturation en oxygène du patient.
- Le port du masque, de la blouse des lunettes de protection ou visière et des gants, la blouse est obligatoire pour les professionnels.
- Le port du masque est nécessaire pour le patient mais le port des gants pour le patient reste optionnel.
- Le lit de traitement doit être désinfecté avec de l'eau de chlore après chaque séance.
- Tout équipement ou matériel dans la salle /chambre du patient qui est utilisé doit être nettoyé ou désinfecté avant et après toute utilisation.
- Se faire ouvrir la porte pour sortir du domicile, si cela est possible.

➤ ***Facteurs essentiels à tenir en compte pour les soins à domicile pour éviter la propagation du Covid-19***

Pour réduire la propagation de COVID-19, les thérapeutes de la santé à domicile peuvent reporter tous les rendez-vous non essentiels ou ces rendez-vous pour les visites téléphoniques, et ces options doivent être expliquées soigneusement au patient, ainsi que les raisons de le faire, comme l'importance de les protéger, les gens qui les entourent, vos autres patients, vous et votre personnel.

Il est recommandé de suspendre les frais d'annulation et documenter les raisons de l'annulation ou de la suspension. Le physiothérapeute doit fournir un avis et des informations sur les alternatives pour obtenir des soins s'il met fin aux soins de réadaptation au médecin traitant, la compagnie d'assurance du patient et les membres de la famille pendant que le patient continue d'avoir besoin d'un physiothérapeute à domicile.

8. Liste d'équipements de protection personnelle et dans quel ordre les enfiler et les enlever.

- a) Gants: protège vos mains des microbes et minimise la propagation possible des microbes.
- b) Masques: Couvre votre bouche et votre zone nasale. Certains masques ont une pièce en plastique transparente, qui couvre également vos yeux (visière). Un masque respiratoire spécial (respirateur) forme un joint étanche autour de votre nez et de votre bouche. Il peut être utile de minimiser l'inhalation de microbes plus petits, tels que les bactéries de la tuberculose.
- c) Protection des yeux: cela comprend les écrans faciaux ainsi que les lunettes. Ils peuvent protéger les muqueuses de vos yeux des fluides corporels. Si les fluides entrent en contact avec les yeux, les microbes contenus dans le fluide peuvent pénétrer dans le corps par les muqueuses.
- d) Vêtements: comprend des robes, des tabliers, un couvre-chef et des couvre-chaussures.

9. Dans quel ordre enfiler et enlever son équipement de protection correctement ?

Enfilage	Enlèvement
1. Vêtements	1. Gants
2. Masques	2. Protection des yeux
3. Protection des yeux	3. Vêtements
4. Gants	4. Masques

Annexes

1- Préparation d'une solution de chlore à 0,05 % (faible concentration) :

<https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000113437/download/>

2- Préparation d'une solution de chlore à 0,5 % (haute concentration) à partir d'eau de javel :

<https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000113441/download/>

3- Préparation de l'eau savonneuse:

<https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000113439/download/>

(Source: Centers for Disease Control and Prevention)

Sources:

- <https://www.inspq.qc.ca/publications/2999-soins-cabinet-prive-covid19>
- <https://www.inspq.qc.ca/publications/2999-soins-cabinet-prive-covid19>
- <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2158-guide-soins-therapeutiques.pdf>
- https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/index.html?CDC_AA_refVal=https%3A%2F%2Fwww.cdc.gov%2Fcoronavirus%2Findex.html
- <https://www.apta.org/news/2020/03/26/practice-guidelines-emerge-for-physical-therapy-and-covid-19-in-acute-hospital-setting>
- <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fneur.2020.00423/full>
- <https://oppq.qc.ca/covid-19/patients/>
- <https://oppq.qc.ca/covid-19/ressources-cliniques/procedure-physiotherapie-presentiel/>
- <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fneur.2020.00423/full>
- [https://www.physio-pedia.com/Infection Prevention and Control#ppm29846](https://www.physio-pedia.com/Infection_Prevention_and_Control#ppm29846)
- [https://physio-pedia.com/Personal Protective Equipmenr .\(PPE\)#ppm29849](https://physio-pedia.com/Personal_Protective_Equipmenr_(PPE)#ppm29849)

Rédigé par : Lic. Naika Paul (Secrétaire Générale)

Avec la participation de : Lic. Nathalie Brisard (Secrétaire Adjointe)